



CAPD du 30 juin 2008

CAPD présidée par l'Inspecteur d'Académie

Déclaration préalable du SE-Unsa (voir envoi précédent)

Mouvement complémentaire : (voir envoi précédent)

10 postes vacants sont réservés pour les réajustements d'août pour des PE2 susceptibles d'être soumis à une prolongation de scolarité.

Aucun **poste G** ouvert : ces postes sont provisoirement transformés en poste TRB. « Des départs en formation G seront à l'ordre du jour l'année prochaine » a dit l'Inspecteur d'Académie.

Les postes de Conseillers Pédagogiques sont attribués à titre définitif.

Postes CASNAV : $\frac{3}{4}$ temps ($\frac{1}{4}$ Corancy, $\frac{1}{4}$ Corbigny, $\frac{1}{4}$ Pouilly) sont ajoutés grâce à des stages filés pour permettre une meilleure couverture du département.

3 personnes sont en attente d'affectation, leur situation sera examinée la CAPD du 28 août.

Ineat : 4 collègues intègrent la Nièvre : Mmes BOIZOT Lucette, LEONAT Sylvie, SALAMAGNE Mylène et PATY Frédérique.

3 autres ineat accordés sans exeat pour l'instant : Mmes BOURDUCHE Aurélie, PERROT Anne, TROUILLOT Amandine.

Exeat : Mmes AUMASSON et GAVILA quittent la Nièvre ; 8 autres exeat accordés sans ineat pour l'instant : Mmes AGUERRECHE, CINQ, DAVID, FENO, GARRIGUE, JACQUELIN et LAMALLE ; M. BOURBON.

Propositions d'échanges entre départements : 2 seront examinées avec le département de la Saône et Loire et 1 avec l'Aisne.

Nous avons dénoncé une fois de plus les limites de la politique gouvernementale en matière de mutations, qui laisse de côté des collègues dans des situations très difficiles (voir déclaration préalable)

Avancement à la hors-classe des PE : 9 promus : BALAGNA Jean-Marie, BALAGNA Patricia, MALBERT Monique, NOISILLAT Mireille, REDONNET Françoise, ROBILLARD Jean-Pierre, SAUGE Elisabeth
GONZALEZ Daniel et AMINOT Elisabeth sous réserve
L.C. : BOISSARD Gérard.

Questions diverses :

80 % : Voir notre intervention en déclaration préalable. L'IA reste sur ses positions, en précisant toutefois qu'il examinera les situations au cas par cas, et en concluant par « on verra... ».

Stages de rattrapage sur les vacances d'été : une cinquantaine de classes sont inscrites sur les deux sessions d'été.

Epidémie sur Chantenay : Selon les dernières informations données par l'IA, les analyses n'ont pas confirmé la présence de gale dans les écoles. Nous avons demandé qu'un protocole soit défini pour ce type de problème et que le Comité d'Hygiène et Sécurité soit saisi du problème. A suivre.

EVS : Nous avons salué unanimement la reconduction des contrats des collègues EVS. 6 postes seront proposés aux écoles qui n'en n'avaient pas.

AVS : Les AVS sont prioritairement affectés en élémentaire sauf situations spécifiques. Un recrutement de 40 AVS aura lieu jeudi 10 juillet. 4 postes ETP sont disponibles pour la rentrée pour pallier les demandes tardives.

M Gien a précisé qu'il incitait à les écoles à recruter des EVS dans les écoles élémentaires.

Pré-rentree : Compte tenu des difficultés de calendrier liées à la mise en place des 108 heures à la rentrée, l'Inspecteur d'Académie autorise les écoles qui le souhaitent à effectuer leur 2^e journée de pré-rentree le vendredi 29 août : la demande doit être faite à l'IEN le plus tôt possible.

* Calendrier :

CAPD réajustements de rentrée : 28 août.

Corine Belin, Martine Gaudin, Bruno Messerli